



www.journalumali.com

Journal du Mali

L'hebdo

N°493 du 26 septembre au 2 octobre 2024

LEADERS POLITIQUES
UNE ARRESTATION PROLONGÉE

LITHIUM
UNE BAISSSE DES PRIX QUI INQUIÈTE



SÉCURITÉ

ÉTAT D'ALERTE MAXIMALE

Le 17 septembre 2024, la capitale malienne est secouée par une double attaque. Des attaques qui montrent la vulnérabilité face au terrorisme et la nécessité d'une réadaptation du dispositif actuel.

GRATUIT

Ne peut être vendu

The BACHELOR

DES LE 10 SEPTEMBRE
SEULEMENT SUR CANAL+

POP

POUR TOUT REABONNEMENT
A VOTRE FORMULE

15 JOURS OFFERTS*

A TOUT CANAL+

JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE

COMMENCEZ
L'ANNEE SUR
UNE BONNE NOTE

*Offre valable du 27 août au 30 septembre 2024 pour tout réabonnement à la dernière formule active. Voir tarifs et conditions auprès de votre Distributeur Agréé.

ÉDITO

Indépendance day

Cette semaine fait directement suite à notre fête nationale qui célèbre, chaque 22 septembre, l'accession du Mali à l'Indépendance. Les drapeaux flottent encore sur les bâtiments publics et privés, le chiffre 64 illustre les profils des réseaux sociaux, et l'on s'interroge dans les médias sur ce que nous avons fait de ces 64 années. Certes le Mali en tant qu'État et dans ses contours géographiques actuels, existe depuis 1960. Mais il me semble toujours aberrant d'en parler comme si seuls les 76 années de colonisation lui avait donné vie et que rien n'avait précédé. Le Mali d'aujourd'hui est tout autant le fruit d'avant le Soudan français que d'après 1960. Et cette indépendance presque célébrée comme si ce territoire ne l'avait jamais été ! N'oublions pas que la « dépendance » n'a été que de courte durée si on doit la mesurer à l'échelle des empires qui se sont succédés dans l'espace qui est aujourd'hui le Mali. Marre d'entendre « qu'avons-nous fait de notre indépendance ? » comme si le pays nous avait été confié par d'autres ! Mais ce qui peut interroger d'avantage en ce 22 septembre 2024, c'est ce compte inexorable auquel s'ajoute régulièrement une année et qui est censé servir de baromètre au chemin parcouru. Finalement, nous sommes toujours tournés vers le passé, vers des étapes franchies depuis longtemps (64 ans !), des enjeux obsolètes (notre indépendance), des réalités qui ont cessé d'exister. Cet état d'esprit nous conditionne. Et si nous essayions un peu de nous tourner vers l'avenir ? De nous fixer des objectifs d'actualité ? De nous projeter vers une réalité à venir plutôt que dans un passé dépassé ? De se fixer des échéances ambitieuses pour l'éducation de nos enfants, le développement industriel, agricole, numérique, énergétique, la préservation de l'environnement, la modernisation urbaine, etc... Et puis pour le rétablissement de la paix bien sûr. Demain s'imagine aujourd'hui.

AURÉLIE DUPIN

LE CHIFFRE

26 542 000 000

de francs CFA. C'est le montant financé par « Affaires Mondiales Canada » au Mali dans le cadre du projet « Save the children Canada » pour 4 ans.

ILS ONT DIT...

• « Nous ne lâcherons rien dans la lutte contre le terrorisme. C'est une guerre de longue haleine, mais avec la détermination de nos forces armées et le soutien de notre peuple nous sortirons vainqueurs ». **Colonel Sadio Camara, ministre de la Défense et des Anciens Combattants**, le 23 septembre 2024.

• « L'avenir que nous voulons nous commande de ne laisser personne de côté face aux nombreux défis que sont la paix et la sécurité, la réduction des inégalités, l'éradication de la pauvreté, la justice et l'équité ». **Bassirou Diomaye Faye, Président de la République du Sénégal**, le 23 septembre 2024.

Donnez votre avis
sur 

RENDEZ-VOUS

26 septembre 2024 :

Début du Camp de la Jeunesse – Faladié - Bamako

27 septembre 2024 :

Concert Fatim Diabaté - CICB- Bamako

28 septembre 2024 :

Concert Levizy 501- Stade du 26 mars - Bamako

1er octobre 2024 :

Rentrée des classes au Mali

UN JOUR, UNE DATE

29 septembre 1898 : Le résistant Samory Touré est arrêté par le Capitaine Gouraud en Côte d'Ivoire. Son arrestation marque la fin de la conquête de l'Afrique de l'Ouest.



L'équipe de la région de Koulikoro a remporté la 4^{ème} édition de la Coupe Colonel Assimi Goïta face à l'équipe du CNT (1-0) le 23 septembre 2024.



Le rappeur français **Koba LaD** condamné à deux ans de prison dont un avec sursis ce 25 septembre. Il avait participé à une bagarre ayant éclaté dans une boîte de nuit parisienne en 2022.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



Le Président de la Transition avec les ministres de la Défense et de la Sécurité et la hiérarchie militaire pour discuter de la situation sécuritaire le 23 septembre 2024.

ATTAQUES TERRORISTES À BAMAKO : LES LEÇONS À EN TIRER

Le 17 septembre 2024, la capitale malienne est secouée par une double attaque. L'École de la gendarmerie et l'aéroport de Sénou sont visés par des assauts revendiqués par le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM - JNIM). Deux jours après le premier anniversaire de l'AES et à quelques jours du 64^{ème} anniversaire de l'indépendance du Mali, ces attaques ont montré la vulnérabilité face au fléau du terrorisme et peut-être la nécessité d'une réadaptation du dispositif actuel.

FATOUmata MAGUIRAGA

Dans un communiqué diffusé sur les ondes de la télévision nationale, l'État-major général des armées a qualifié de « tentative d'infiltration » l'attaque survenue très tôt, vers 5 heures du matin. Appelant les populations à rester calmes, l'État-major a souligné que les ratissages continuaient et que la situation était sous contrôle. En visite sur les lieux, à l'École de la gendarmerie le chef d'État-major, tout en se voulant rassurant, a tenu rappeler aux élèves gendarmes leur mission. « Le combat continue et il faut tirer les leçons. Le terrorisme doit être combattu. Nous sommes en guerre et vous êtes durement alertés », a-t-il notamment martelé devant des éléments qui rejoindront bientôt des unités combattantes.

Alerte Si Bamako avait, il y a quelques années, subi des attaques terroristes ayant visé plutôt des cibles civiles, la capitale vient d'être touchée par des attaques visant des cibles militaires au cœur de la cité. Une première qui rappelle que la menace n'est jamais loin et qu'il s'agit bien d'une « guerre d'usure », selon le ministre de la Défense et des Anciens combattants, Sadio Camara, à l'issue de sa rencontre avec le Président de la Transition le 23 septembre 2024. Reçu avec le ministre de la Sécurité et de la Protection civile ainsi que les chefs d'États-majors et les chefs des services militaires par le Président Assimi Goïta, il a déclaré qu'il s'agissait de faire un « examen exhaustif du dispositif sécuritaire, réévaluer la menace et donner les orien-

tations complémentaires ». S'il s'est dit plutôt satisfait de la rencontre, qui a permis de constater l'engagement des autorités politiques et militaires pour faire face au fléau ainsi que le soutien du Président de la Transition au dispositif opérationnel en cours pour la lutte contre le terrorisme, cette rencontre n'occulte pas le sentiment d'un retour en arrière, observe Jean-Hervé Jezequel, Directeur de projet à International Crisis Group (ICG). Ces attaques qui nous ramènent quelques années derrière sont tout de même inédites, en ce qu'elles ont été dirigées contre des installations militaires. En 2015, la première attaque qui avait visé la capitale avait ciblé un bar restaurant, avant un hôtel la même année. Deux autres attaques sur des sites d'hébergement en 2016 et 2017 avaient aussi fait des victimes. Plus récemment, en juillet 2022, c'est une attaque complexe à la voiture piégée qui avait visé le camp militaire de la ville garnison de Kati, à 15 km de Bamako, faisant 8 morts et des blessés. Une

On peut dire que la stratégie de miser sur l'outil militaire, y compris au temps des autorités civiles, n'arrive pas à endiguer la menace terroriste. Peut-être qu'il est temps, c'est ce que pense International Crisis Group, de donner plus de moyens à une réponse politique à ces expansions armées.

attaque audacieuse qui avait fait dire aux autorités qu'il s'agissait de tentatives désespérées des groupes terroristes en débandade. Les forces armées étaient alors en pleine campagne de reconquête du



Les Forces de sécurité sur le site de l'école de la gendarmerie, le 17 septembre 2024.

territoire national. Après cette frayeur, qui avait convaincu les habitants de la capitale de l'imminence de la menace, Bamako avait plusieurs fois fait l'objet d'alertes plus ou moins réelles. Dans son discours à la Nation à l'occasion du 22 septembre 2024, le Président de la Transition a affirmé que les attaques du 17 septembre 2024 « rappellent l'impérieuse nécessité de rester vigilants et de garder une posture opérationnelle exemplaire en toutes circonstances ».

Dispositif en cause ? La double attaque du 17 septembre 2024 est survenue entre deux dates importantes. D'une part au lendemain du premier anniversaire de la Confédération des États du Sahel (AES),

lecture de cette situation, selon l'analyste. C'est une stratégie habituelle pour ces groupes de forcer l'État à concentrer ses forces pour défendre les villes et donc à leur laisser un peu le champ libre dans les

mise en place le 16 septembre 2023, avec notamment pour objectif de mutualiser les forces des trois États membres (le Burkina Faso, le Mali et le Niger) pour lutter contre le terrorisme. D'autre part à quelques jours du 64^{ème} anniversaire de l'indépendance du Mali, célébré le 22 septembre. A priori une période d'alerte, « même si c'est difficile de sécuriser une ville comme Bamako », on peut y voir une faille du dispositif sécuritaire, note M. Jezequel. Du côté des groupes terroristes, on peut avoir une double

REPÈRES

7 mars 2015 :

Attentat à la « Terrasse », à Bamako.

22 juillet 2022 :

Attaque à la voiture piégée au camp de Kati.

17 septembre 2024 :

Attaque à l'école de la gendarmerie et l'aéroport de Sénou.

campagnes, où ils ont leur principal champ d'action. Secundo, il peut s'agir d'un changement de mode opératoire de leur part, mais il est encore trop tôt pour faire une telle conclusion, tempère-t-il. Si elles affichent leur détermination, la réaction des autorités souligne la nécessité d'une vigilance accrue. En effet, au lendemain des attaques les autorités ont envisagé un certain nombre de mesures urgentes. Parmi lesquelles la fermeture de 7 marchés à bétail à Bamako et environs, des

marchés soupçonnés d'avoir servi à favoriser l'infiltration de certains terroristes, et l'injonction faite aux propriétaires des camions citernes stationnés le long des axes voisins des lieux de l'attaque de les déplacer.

Enseignements Engagé dans une lutte acharnée contre le terrorisme depuis plusieurs années, le Mali a enregistré des succès importants, notamment dans la reconquête de l'intégrité du territoire national. Des victoires militaires qui n'ont pourtant pas endigué la capacité de nuisance des groupes terroristes. Malgré une présence effective et le redéploiement des forces armées maliennes (FAMA) dans plusieurs localités du pays, les groupes armés et terroristes continuent d'exercer une pression sur les populations. Des pressions qui se sont multipliées dans les régions de Mopti et de Ségou à l'approche de l'hivernage, obligeant de nombreux habitants à abandonner leurs localités et leurs activités champêtres. Cela signifie donc que la stra-

tégie actuelle a des limites. « On peut dire que la stratégie de miser sur l'outil militaire, y compris au temps des autorités civiles, n'arrive pas à endiguer la menace terroriste. Peut-être qu'il est temps, c'est ce que pense International Crisis Group, de donner plus de moyens à une réponse politique à ces expansions armées », suggère M. Jezequel. Une offre de dialogue politique qui va s'adresser aux groupes armés ou à certains des groupes terroristes disposés à discuter. Une « offre de dialogue mais pas de reddition, dans laquelle chaque partie exprime ses positions et cherche à faire des compromis ». L'attaque du 17 septembre est justement, selon lui, un moment de réflexion qui souligne le besoin d'ajustement de la stratégie de sécurisation. « Il ne s'agit pas pour nous de dire qu'avant cela se passait bien et que maintenant c'est moins bien ». Sans nier les acquis dans la lutte contre l'expansion terroriste, l'analyste explique qu'il faut explorer les recommandations du Dialogue Inter-Maliens. Des recommandations parmi lesquelles figurait la nécessité d'une réponse politique. Il faut donc donner des moyens à cet outil du dialogue. Depuis le début de la crise, des moyens ont été accordés à la « réponse militaire, qui reste indispensable ». Mais il faut en donner aussi au dialogue. « Même si ce n'est pas une solution magique », il faut investir dans cet outil et le soutenir à nouveau.

Pour les autorités, il y a aussi des leçons à tirer. Outre la vigilance à observer comme en temps de guerre, il faut une « collaboration de la population », a insisté le chef d'État-major. Une collaboration qui doit surtout aider les forces de l'ordre dans la traque des terroristes en termes de renseignements. Mais elle doit également éviter tout amalgame, ce qui serait totalement contre productif et servirait plutôt les intérêts des terroristes. ■

3 QUESTIONS À



BABA DAKONO

Chercheur

1 Avez-vous été surpris par ces attaques ?

Oui, surpris par leur ampleur. Parce que nous savons que nous sommes dans un contexte d'activisme et que tout est cible. Les groupes ont déjà démontré leur capacité à mener des opérations que ce soit dans l'Ouest, à Bamako ou dans le Centre. On peut dire que l'on est surpris par le fait que ce soit des cibles assez audacieuses.

2 Justement, par rapport aux cibles, n'a-t-on pas un peu baissé la garde ?

Probablement. Parce que chaque semaine il y a des tentatives d'attaques. Certaines réussissent, d'autres pas. Quand une attaque réussit, c'est que fatalement la réponse sécuritaire quelque part a connu une défaillance.

3 Quelles sont les leçons à tirer de ces attaques ?

Plusieurs. Certaines pour une approche durable et d'autres dans l'urgence. L'une des premières leçons, c'est que les sites stratégiques ou militaires doivent être hors des agglomérations. Ce qui s'est passé à l'École de gendarmerie aurait pu être beaucoup plus dramatique. C'est au cœur de Bamako. On sait que ce sont des cibles, donc l'idée c'est de les délocaliser. Pratiquement, depuis une dizaine d'années, le mode opératoire des groupes n'a pas changé. Les attaques se font au lendemain des périodes de fête, où l'on sait que la vigilance est moindre, et elles se font à des heures avancées de la nuit ou très tôt le matin. Il est important d'intégrer cela et de tirer les leçons pour redoubler d'efforts durant ces périodes. Le dernier point, c'est l'efficacité du renseignement et de la coordination.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME DANS L'AES : DES DÉFIS PERSISTANTS

Adoptée le 16 septembre 2023, la Charte du Liptako Gourma, qui a donné naissance à l'Alliance des États du Sahel, avait pour objectif la mise en place d'un mécanisme de défense collective et d'assistance mutuelle pour lutter contre le terrorisme. Une année après sa mise en place, cette lutte reste l'un des enjeux majeurs de sa réussite.

FATOUMATA MAGUIRAGA



Patrouille des Fama dans la zone des 3 frontières, juillet 2024.

Dans son adresse à l'occasion du premier anniversaire de l'AES, le Président en exercice de la Confédération de l'AES, née le 6 juillet 2024, s'est félicité des succès enregistrés par les forces de sécurité dans la lutte contre le terrorisme. « Grâce à cette alliance, les forces de défense et de sécurité ont enregistré d'importantes victoires

sur le terrain, affaiblissant les groupes armés terroristes ». Une déclaration faite deux jours avant les attaques qui ont visé des cibles stratégiques dans la capitale malienne. Si elles ne remettent pas en cause les succès enregistrés sur le terrain, elles soulignent la persistance des défis à relever. Un processus d'établissement de la « souveraineté » dans lequel

une étape a été franchie mais où d'importants pas restent à réaliser.

Maîtriser les enjeux sécuritaires La zone ouest africaine, particulièrement celle du Sahel, est confrontée depuis plusieurs années au terrorisme et à la criminalité organisée. « Le Sahel est devenu un foyer de violence, avec une augmentation de 500% des attaques terroristes entre 2016 et 2021 (UNCHR 2021) », selon Dr Abdoul Sogodogo, enseignant-chercheur, dans « AES : Défis et Perspectives », une étude publiée en septembre 2024. Toujours selon l'étude, dans le tableau de bord mensuel sur la crise au Liptako Gourma, « en février 2024, 3 025 132 individus sont déplacés, y compris 2 636 880 personnes déplacées internes (87% de la population

affectée) et 388 442 réfugiés (13% de la population affectée). 69% des individus (2 100 469 personnes) se situaient au Burkina Faso, 14% résidaient au Mali (419 534 personnes), 10% au Niger (287 223 personnes) ». Une réalité face à laquelle les États du Sahel, notamment ceux regroupés au sein de l'AES, semblent avoir fait le choix de mutualiser leurs efforts. Un choix opportun face à la faiblesse des résultats jusque là obtenus par les précédents regroupements (CEDEAO ou G5 Sahel). C'est en tout cas le pari de « réformer profondément les dispositifs de sécurité ou de construire un nouvel outil collectif de sécurité opérationnel sur l'ensemble de la sous-région », que semblent avoir fait les États de l'AES en créant la Confédération, ajoute le Dr Sogodogo.

Deux mois après la création de celle-ci, ces États sont donc désormais conscients, avec les attaques qui ont touché Bamako, que les défis de la lutte contre le terrorisme restent entiers. ■

MESURES PRISES PAR LES AUTORITÉS APRÈS LES ATTAQUES DU 17 SEPTEMBRE 2024

Au lendemain de la double attaque du 17 septembre 2024, ayant visé l'école de la gendarmerie à Faladié et l'aéroport de Sénou, les autorités de la transition ont envisagé certaines mesures.

19 SEPTEMBRE 2024

1

Par Décision n°1311 du 19 septembre 2024, le Gouverneur du District de Bamako, Abdoulaye Coulibaly décide de la fermeture de 7 marchés à bétail à Bamako et environ. Des marchés qui auraient favorisé l'infiltration de certains éléments des groupes terroristes.



23 SEPTEMBRE 2024

2

Le président de la transition reçoit les chefs d'état-major et les responsables de services militaires pour évaluer le dispositif sécuritaire, suite aux attaques du 17 septembre 2024. L'occasion de faire le point du dispositif en place et des mesures à adopter pour poursuivre la lutte contre le terrorisme.



Votre entreprise évolue,
votre débit Internet également.

ARRESTATION DES ONZE LEADERS POLITIQUES : PAS DE MISE EN LIBERTÉ PROVISOIRE

Onze leaders politiques ont été arrêtés le 20 juin dernier, lors d'une réunion privée chez Moustapha Dicko de l'Adema-PASJ, deux mois après la suspension des activités des partis. Les juges auraient ordonné le 9 septembre, la libération des 11 leaders politiques. Mais le 19 septembre, le procureur a fait appel.

PAUL YAPI NGUESSAN

Le jeudi 19 septembre 2024, le Tribunal de Grande Instance de la Commune V a tranché concernant l'ordonnance de mise en liberté provisoire des 11 détenus politiques. A l'issue des débats et suite à l'opposition du Procureur, les 11 responsables politiques de l'Alliance des signataires de la déclaration du 31 mars 2024, ont vu refuser leur mise en liberté provisoire. Ils resteront en prison. Ces responsables politiques à savoir Mohamed Aly Bathily, ancien ministre, Moustapha Dicko de l'Adéma-PASJ et Mamadou Traoré, président



Certains des leaders politiques emprisonnés.

L'arrestation de ces responsables politiques a été condamnée par de nombreux partis, mouvements politiques et organisations de la société civile. Depuis les partis poli-

sables politiques pourrait être un soulagement pour leurs compagnons de lutte. Il estime cependant que la décrispation de l'atmosphère politique dépendra de l'organisation des élections au Mali. Quant à Me Mamadou Camara, Avocat, il dira que le maintien des onze leaders politiques en prison n'a pas sa raison d'être, pour la simple raison que le gouvernement a annoncé la levée de la suspension des activités des partis politiques imposée en avril dernier. Avant de marteler « qu'il serait judicieux que le politique ne s'invite plus dans les décisions de justice. »

Bréhima Noumbari Sidibé secrétaire général des FARE, de son côté soutient : « le maintien en prison de nos camarades, ne fait qu'aggraver la crise de

EN BREF

PLUSIEURS CONSEILS COMMUNAUX DISSOUS

Le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation a informé le Conseil des ministres de ce 25 septembre 2024, de la dissolution des conseils communaux des Communes rurales de Konsiga (Région de Kayes), de Koula, de Baguinéda-camp et de Kambila (Région de Koulikoro).

Le ministre entend ainsi mettre fin « aux dérives constatées ». Ces conseils communaux se sont caractérisés par « des dysfonctionnements et des violations de la loi, depuis un certain temps », selon les termes du communiqué du Conseil des ministres qui avait déjà procédé à la dissolution des conseils communaux dans plusieurs communes dont celles de Kéniéba, Sitakili (Kayes), Moribougou et Nougua dans la région de Koulikoro. Une décision annoncée lors du Conseil des ministres du 28 août 2024, pour les mêmes motifs. Ces dissolutions qui se sont multipliées depuis le début de l'année, s'inscrivent dans une démarche qui vise à « assainir la gestion des collectivités territoriales », selon les autorités. ■ F.M

confiance entre le pouvoir et la classe politique. Pour une sortie de crise définitive, il faudra que l'on prône une vraie réconciliation entre les fils de ce pays. ■

La libération de ces responsables politiques pourrait être un soulagement pour leurs compagnons de lutte.

du parti Union. Samba Coulibaly, Abdramane Korera, Laya Guindo, Moulaye Omar Haïdara, Amadou Maïga, Yaya Sangaré, Male Camara et Mamadou Traoré d'Alternative pour le Mali, sont tous membres de la coalition signataire de la « Déclaration du 31 mars », un collectif de partis et de mouvements politiques qui réclame un retour à l'ordre constitutionnel au Mali.

tiques avaient décidé de ne prendre part à aucune activité politique organisée par les autorités. C'est ainsi qu'ils ont boycotté la rencontre avec l'autorité indépendante de gestion des élections et la rédaction de l'avant-projet de la charte pour la paix et la réconciliation nationale. Pour le politologue Oumar Toumani Diallo, la prochaine libération de ces respon-

Nouvelle carte administrative du Mali L'opérationnalisation

Le nouveau découpage administratif est désormais opérationnel. Les gouverneurs, préfets et sous-préfets des nouvelles circonscriptions administratives ont été tous nommés, selon le ministre le ministre de l'Administration territoriale et de la décentralisation. Cette nouvelle réorganisation territoriale rendue opérationnelle ce lundi 23 septembre 2024, permettra, selon les autorités, de rapprocher l'administration des administrés.

Aussi, elle vise à diminuer le nombre des déplacés et réfugiés et faciliter le retour progressif des personnes déplacées du fait de l'insécurité, toujours selon les autorités. L'opérationnalisation de ce nouveau découpage du territoire est une nécessité pour le Mali, affirme Dr Samba Sogoba, spécialiste de l'administration du territoire. Mais selon lui, la sécurisation du territoire et le renforcement de la déconcentration

restent des défis à relever. Lancé depuis 11 ans, le nouveau découpage administratif et territorial divise le Mali en 19 régions, 1 district, 159 cercles, 474 arrondissements, 815 communes et 12 641 villages, fractions ou quartiers. Les gouverneurs, préfets et sous-préfets des nouvelles circonscriptions administratives ont été tous nommés. Une approche stratégique des autorités de la transition pour assurer la présence de l'Etat partout

sur le territoire national du Mali. Le ministre de l'Administration territoriale et de la décentralisation, porte-parole du gouvernement, le colonel Abdoulaye Maïga, n'a pas manqué de manifester son satisfecit, en marge de la célébration des 64 ans de l'indépendance du Mali. « Il y avait beaucoup de circonscriptions administratives qui étaient vacantes. Aujourd'hui, les représentants de l'Etat sont nommés dans l'ensemble des circonscriptions ». ■ P.Y.N

TMI JACKPOT
JOUEZ & GAGNEZ!

Composez le
#463#
À partir d'un numéro Orange

GAGNEZ
15 000 CFA
minimum / jour

DU LUNDI AU SAMEDI
10H00 & 19H00

Les gagnants sont sélectionnés au hasard par un ordinateur, sans interférence humaine.

TMI

La télé qui vous allume !

Canal+ 4/233
Malivision 244

LITHIUM : UNE BAISSÉ DES PRIX QUI INQUIÈTE

Le prix du lithium baisse sur le marché mondial. Une mauvaise nouvelle pour les producteurs de ce minerai pourtant convoité. Selon une évaluation d'une entreprise spécialisée du domaine, les producteurs et futurs producteurs doivent revoir leurs ambitions.

FATOUmata MAGUIRAGA

Selon l'agenceecofin qui publie la nouvelle, le Ghana qui a rejoint les producteurs de Lithium, s'est « officiellement inquiété de l'impact de la baisse du prix du lithium sur son industrie naissante. Selon l'évaluation quotidienne de la firme Fastmarkets, le prix du spodumène de lithium est passé d'une fourchette de 2 500 à 2700 dollars la tonne le 21 janvier 2022 à 720 à 770 dollars la tonne le 11 septembre 2024. Pour sa part, Benchmark Mineral Intelligence a évalué à 818 dollars la tonne à 6 401 dollars la tonne en décembre 2022. Soit une baisse d'environ 90% en moins de 2 ans. Cette baisse des prix, s'explique notamment par une augmentation plus lente de la demande par rapport à l'offre.

Alors que la production de lithium a atteint 194 000 tonnes en 2023, selon l'agence internationale de l'énergie (AIE), soit une hausse de 81% par rapport à 2021. Au même moment, la demande mondiale a été estimée à 165 000 tonnes, contre 101 000 tonnes en 2021, soit une augmentation de 63%.

Quid du Mali ? Selon une autre estimation, l'excédent sur le marché devrait se situer à 435 000 tonnes d'équivalent de



Site de la mine de lithium de Bougouni.

carbonate de lithium (LCE) en 2026. Alors que de nouvelles sources arrivent de l'Afrique qui devrait représenter 10% de la production mondiale en 2024, contre 4% en 2023. Essentiellement en provenance du Mali et du Zimbabwe.

Pour le moment, le Mali prévoit l'entrée en production de ses 2 mines cette année. Goulamina, désormais dirigé par le chinois Ganfeng Lithium et Bougouni par un partenariat sino-britannique entre Hainan Mining et Kodal Minerals. Selon les premières estimations, Goulamina pourrait livrer 500 000 tonnes de concentré de spodumène au cours de la première année et

jusqu'à un million de tonnes par la suite. Pour Bougouni, une production annuelle de 125 000 tonnes de spodumène concentré entre 2024 et 2028, puis 230 000 tonnes par an jusqu'en 2036. Pour le propriétaire de Bougouni, la mine sera en production d'ici la fin de l'année 2024. Les premiers équipements pour l'usine de traitement sont déjà acheminés à la mine. Malgré une poursuite normale du programme initial, la baisse des prix n'est pas sans conséquence sur les prévisions de revenus. Kodal Minerals avait basé ses prévisions sur un prix de 2080 la tonne, alors que le concentré s'est échangé à moins de 1 000 dollars, les semaines passées. ■

EN BREF

MINES : LE NIGER CRÉE DEUX SOCIÉTÉS POUR GÉRER L'OR ET L'URANIUM

Assurer la gestion optimale des ressources minières pour une contribution au développement du pays, c'est l'objectif que s'est donné le Niger avec la création de deux sociétés nationales chargées d'encadrer les secteurs or et uranium. De ce fait, dans le secteur aurifère, la « Timerso National Uranium Company » ambitionne de reprendre la main sur l'exploitation de cette ressource minière stratégique. En 2022, le Niger était classé au 7ème rang des plus grands exportateurs d'uranium au monde avec une production de 2,02 tonnes métriques, selon l'Association nucléaire mondiale. Dans le secteur aurifère, la « Mazoumawa National Gold Company », l'autre société étatique, va se charger de transformer la production, en partie artisanale, voire informelle, pour permettre au Niger de générer davantage de revenus fiscaux afin de bénéficier de façon efficiente de son potentiel. La création de ces sociétés souveraines intervient après le retrait des permis d'exploitation au Français Orano et au Canadien Goviex. Depuis près de 50 ans, la France, qui a un besoin annuel d'environ 7 800 tonnes d'uranium naturel pour faire fonctionner ses centrales nucléaires, s'approvisionnait au Niger. ■

IDELETTE BISSOU

Maïs et Riz Un projet pour augmenter la productivité

Le programme « Promotion de l'irrigation à petite échelle et des modèles de mécanisation à énergie verte », a été lancé ce 19 septembre à Koulikoro. Il vise à accroître la productivité du maïs et du riz dans les régions de Koulikoro et Sikasso. Ce projet qui se veut une réponse aux défis climatiques, prône un modèle innovant et

durable et veut apporter des solutions de financement adaptées aux petits exploitants. Le programme vise en outre à faciliter l'accès à des systèmes d'irrigation efficaces et à améliorer les pratiques agricoles locales. Il intègre également l'utilisation de technologies nouvelles, comme les pompes solaires, destinées à une gestion durable de l'eau.

L'objectif est de créer un système plus résilient adapté aux besoins des agriculteurs et moins dépendant des énergies fossiles. Le programme axé sur 2 régions, vise à atteindre 80 000 agriculteurs et augmenter de façon significative la production de maïs et de riz. Les agriculteurs ainsi visés pourraient devenir des modèles en réduisant leurs coûts

de production et augmenter ainsi leurs revenus. Ils pourront contribuer à la sécurité alimentaire et promouvoir la diversification des cultures au niveau des régions concernées. Le programme pourrait à terme permettre une amélioration des revenus des producteurs et leur situation économique et favoriser la résilience face aux effets du changement climatique. ■ F.M

Culture éco-synergie Des sacs écolos et design

Salimata Ballo, 23 ans, est diplômée en Développement durable et en agroéconomie. Créée en août dernier, son entreprise, « Culture éco-synergie », ambitionne de recycler des sachets plastiques en sacs utilitaires.

« Mon projet concerne le recyclage des sachets plastiques. Actuellement, je m'intéresse aux sachets d'eau de 25 francs » qui contribuent fortement à la pollution de la ville, explique la promotrice. Outre les sacs qu'elle fabrique à partir des sachets plastiques qu'elle ramasse et désinfecte, elle veut expérimenter la fabrication d'autres accessoires, comme des ceintures pour femmes, entre autres. Actuellement, elle travaille avec un permanent qui s'occupe de la livraison des objets commandés, qu'elle vend essentiellement à travers Internet. En plus d'autres prestataires, dont une qui l'aide pour la désinfection des sachets, une autre qui confectionne les sacs et un tailleur spécialisé dans leur assemblage.

Parmi les produits que Salimata Ballo a déjà mis sur le marché, figurent des sacs à dos, des sacs pour hommes, pour ordinateur, des trousse de maquillages, etc. « J'ai déjà vendu plus d'une centaine d'articles. Actuellement, je fais du E-commerce. Je vends beaucoup plus sur les réseaux car cela présente un grand avantage pour une entreprise qui vient de voir le jour », confie la promotrice. En cette veille de rentrée scolaire, les clients sont beaucoup plus des parents, ajoutent-elle. Et les jeunes garçons sont très attirés, « car ça paraît cool et original ». Les prix sont fonction de la taille du sac et des petits détails qui y sont ajoutés (nombre de poches, type de tissu, bogolan ou synthétique.)



Salimata Ballo exposant quelques produits.

Objets écologiques Les sachets sont plus utilisés pour bourrer les sacs, ce qui « les rend plus durables ». Le chiffon se défait avec le lavage et le temps, tandis que le sachet dure plus longtemps. Ces sacs pourront être recyclés encore, ils respectent la nature et ils sont imperméables. L'un des

objectifs de l'entreprise, c'est un Mali propre. Salimata Ballo entend donc ainsi apporter sa pierre à l'édifice, en donnant une seconde vie à ces sachets et en débarrassant l'environnement de beaucoup de déchets. ■

FATOUmata MAGUIRAGA



Découvrez notre connexion à la maison



20 28 00 00
www.afribone.com



FRANCOPHONIE: LE MALI TOUJOURS EN FROID AVEC L'ORGANISATION

Le Mali ne sera pas présent lors du prochain Sommet de la Francophonie, prévu du 4 au 5 octobre prochain à Villers-Cotterêts et Paris (France). Et la langue française y est désormais, avec les langues nationales qui sont les « langues officielles », une « langue de travail ».

FATOUMA CISSÉ



Le Mali est suspendu de la Francophonie depuis 2021.

Ce sommet, qui se réunit tous les deux ans, regroupe les pays ayant comme langue officielle le français. Il a pour but d'assurer le bon fonctionnement de la Francophonie dans le monde. Au Mali, après la nouvelle Constitution adoptée en juillet 2023, le français a quitté son statut de « langue officielle » et est classé comme « langue de travail ». Avant cela, le Mali avait été suspendu par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) en 2021, suite au coup d'État. Mais l'organisation avait décidé de maintenir ses programmes de coopération multilatérale francophone. Le Mali, suspendu, était donc absent lors du 18ème Sommet, qui a eu lieu en Tunisie et qui avait pour thème « La connectivité dans la diversité : le numérique, vecteur de dé-

veloppement et de solidarité dans l'espace francophone ». Il sera aussi absent au prochain sommet, qui aura pour thème « Créer, innover et entreprendre en français ». Brahim Kanta, un enseignant, considère que « cette non participation au prochain sommet permettra de reconsidérer les partenariats traditionnels du Mali et d'affirmer une indépendance politique ».

Il sera aussi absent au prochain sommet qui aura pour thème «Créer, innover et entreprendre en français».

Toutefois, il pense que cela pourrait également signifier une perte d'opportunités diplomatiques et culturelles. Setigui Kamissoko, professeur de français à l'Institut de formation et des Maîtres (IFM)

de Kita, estime que « nous ne devons pas nous inquiéter de cette non participation au sommet de la Francophonie. Je pense que ça n'aura pas beaucoup d'impact pour le Mali sur le plan international ».

Coexistence Le français est omniprésent dans la vie de tous les jours, surtout dans l'administration, mais est considéré comme une langue étrangère par une grande majorité de la population. Son usage peine à s'imposer face aux langues nationales. M. Kamissoko l'affirme : « aujourd'hui, le Mali veut tourner dos à la politique et à l'idéologie de la France, qui pense que la colonisation continue. En dehors des lieux de travail, on utilise peu le français. Même dans les bureaux, certains préfèrent répondre aux questions en langue nationale. On écrit en français et on parle en langue nationale ». M Kanta soutient la même

chose. « Un glissement vers une valorisation des langues nationales est en cours. Néanmoins, une coexistence entre le français et les langues nationales permettrait de tirer parti des deux approches ». ■

EN BREF

AES : UN PROJET DE SATELLITES AVEC LA SOCIÉTÉ RUSSE ROSCOSMOS

Lors d'une rencontre qui a eu lieu le 23 septembre, le Mali, le Burkina Faso et le Niger ont annoncé le lancement d'un projet de satellites communs avec la société spatiale russe Roscosmos dans le but d'améliorer les services de télécommunication. Ce projet prévoit la mise en orbite de deux satellites : un de communication et un de télédétection. Selon le ministre de l'Économie et des finances malien, Alousseni Sanou, le satellite de communication permettra d'améliorer les infrastructures de communication, avec la diffusion des signaux de télé et de radiodiffusion sur tous les territoires de l'Alliance des États du Sahel. Il favorisera aussi l'accès à Internet dans les zones les plus reculées. Le second satellite permettra d'obtenir des images spatiales pour la surveillance des frontières des États et renforcera ainsi la sécurité nationale. Il contribuera également au suivi des ressources naturelles, des secteurs forestiers et agricoles et facilitera les interventions d'urgence en cas d'inondations, de sécheresse et d'incendies, par exemple. Lors de la rencontre, le ministre de la Communication du Mali, Alhamdou Ag Ilyène a tenu à remercier la Russie pour son engagement et son soutien, car « un État ne peut être libre sans souveraineté, surtout dans le domaine de la Communication ». De son côté, Adjima Thiombiano ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la République du Niger, a déclaré « cette rencontre tombe à pic car elle correspond parfaitement à la vision de nos différents chefs d'États pour être unis et souverains ». ■

FATOUMA CISSÉ

AMADOU MAHTAR MBOW : UN HUMANISTE INTRANSIGEANT ET UN PASSIONNÉ DE L'AFRIQUE

Amadou Mahtar MBow, éminent homme de culture sénégalais né le 20 mars 1921, est décédé le mardi 24 septembre à Dakar, à 103 ans. Professeur de géographie, il fut plusieurs fois ministre durant le magistère de Léopold Sedar Senghor, avant d'entrer en 1970 à l'UNESCO, qu'il dirigera de 1974 à 1987. Diomansi Bomboté, journaliste et ancien fonctionnaire de l'UNESCO durant une vingtaine d'années, témoigne.

DIOMANSI BOMBOTÉ

Ce qui impressionnait dès qu'on rencontrait Ahmadou Mahtar Mbow, ou qu'on l'entendait parler pour la première fois, c'était sa voix puissante et rocaillante, marquée par la fermeté et qui traduisait une personnalité hors du commun. Les souvenirs qu'il laissera à ses proches et à la postérité seront ceux d'un homme au courage exceptionnel, même si certains, en désaccord avec ses convictions, le jugeront téméraire. Ses convictions profondes, qu'il portait en lui avec une force inébranlable, incluaient la justice pour tous, l'autodétermination et l'émancipation de l'Afrique, ainsi que la liberté et la solidarité entre les hommes et les nations. Ces idéaux ont été façonnés tout au long d'un parcours riche, marqué notamment par son engagement, alors étudiant à la Sorbonne, au sein de la Fédération des étudiants de l'Afrique noire en France (FEANF), qu'il a présidée, et par sa participation à la création du Parti du Rassemblement Africain (PRA - Sénégal).

Je garde un souvenir précis d'Amadou Mahtar Mbow, de la période où j'ai eu l'honneur de travailler à ses côtés à l'UNESCO, d'abord dans le secteur de la communication, puis à l'Office de l'information publique, de 1979 à 2002. Son caractère trempé et sa force exceptionnelle étaient évidents. À la tête de l'UNESCO



Amadou Mahtar Mbow en 2022 à Dakar.

entre 1974 et 1987, il a servi avec loyauté et détermination les grandes causes de l'humanité : les droits de l'Homme, l'éducation pour tous, la promotion des femmes, la culture au service du développement, et les sciences exactes, physiques et humaines.

Zimbabwe De la viande d'éléphant dans les assiettes

Le Zimbabwe ne sait plus quoi faire de ses pachydermes. Alors que la population des éléphants de savane a diminué de 60% au cours des cinquante dernières années sur le continent africain, celle du Zimbabwe a pratiquement doublé depuis les années 1980, passant de 50 000 à près de 100 000 individus, d'après ZimParks, l'Autorité de protection et de gestion de la faune sauvage zimbabwéenne. Salué pour ses efforts en matière de protection de l'espèce, le pays martèle depuis des années qu'il n'a plus la capacité d'accueillir toutes ces bêtes. « Le Zimbabwe compte plus d'éléphants que nos forêts ne peuvent en accueillir », a répété Sithembiso Nyoni, le ministre de l'Environnement devant le Parlement, le

11 septembre, avant d'évoquer l'idée de prendre exemple sur la Namibie, qui a récemment annoncé l'abattage de 700 animaux sauvages, dont 83 éléphants, pour soulager la population confrontée à une sécheresse sans précédent depuis un siècle. C'est désormais chose faite. Car les récoltes de la saison ont été anéanties par le manque de pluie et les têtes de bétail tombent comme des mouches, alors que le phénomène El Niño, qui touche une partie de l'Afrique australe, accentue les effets du changement climatique. Solution avancée par le gouvernement zimbabwéen pour répondre à la situation : abattre 200 éléphants et distribuer leur viande aux populations les plus vulnérables. ■

R.D

Mais ce qui marquait le plus chez lui, c'était son attachement presque obsessionnel à l'émancipation de l'Afrique, qu'il a défendue avec une passion inébranlable. En voulant protéger les intérêts de l'Afrique face à un monde international souvent déséquilibré et injustement favorable aux nations industrialisées, il s'est heurté à de nombreuses incompréhensions, particulièrement de la part de puissances étrangères, en particulier occidentales. Au moment où Amadou Mahtar Mbow arrivait à la tête de l'UNESCO, les fonctionnaires africains représentaient à peine 6% du personnel, une anomalie quand on sait que l'Afrique, sur les 190 membres de l'Organisation, en comptait plus d'une cinquantaine. Il a porté cette proportion à 18%. Mbow était aussi un bourreau de travail. Souvent, dès 7h du matin, il était à son bureau, qu'il ne quittait, sans discontinuer, qu'à 20h. À plus de 60 ans, il n'hésitait pas à affronter les rigueurs du jeûne au mois de Ramadan. L'esprit lucide, il décortiquait, avec une surprenante perspicacité, des dossiers aussi variés qu'ardus. Et il se montrait intraitable avec les fonctionnaires tire-au-flanc dans leurs tâches.

Lors des discussions autour des programmes de l'UNESCO, il restait inflexible face à toute tentative de compromettre les projets en faveur des pays en développement, notamment ceux d'Afrique. Combatif, il était allergique aux compromis qui pouvaient nuire à ses principes. Sa radicalité dans la défense de ses idées se manifestait même face à ses proches, qui pouvaient parfois essayer de le faire fléchir. Courtois, élégant et profondément pieux, il pouvait néanmoins exploser de colère pour déjouer des manœuvres visant à le faire céder.

Cependant, il n'était pas un intransigeant borné. Il savait composer lorsque cela servait un objectif plus grand, notamment en étant l'artisan du consensus à l'UNESCO lors de moments de crise. Le consensus, ce mécanisme visant à concilier des points de vue initialement inconciliables sans provoquer de frustration par un vote, a permis à l'Organisation de surmonter des débats tendus, comme ceux sur les « Droits de l'Homme et des peuples » ou sur le Nouvel ordre mondial de l'information et de la communication (NOMIC) dans les années 80.

Les péripéties regrettables nées de malentendus et d'incompréhensions lors d'un 3ème mandat brigué à la tête de l'UNESCO n'ont en rien terni la stature de cet homme emblématique et infatigable, consacré jusqu'à son dernier souffle à la défense de l'honneur et de la dignité de l'Afrique. ■

ÉCHOS DES RÉGIONS

BANKASS : 3 PERSONNES TUÉES

Trois forains ont été tués ce 23 septembre lors d'une attaque par des hommes armés non identifiés dans le cercle de Bankass. Selon la population locale, les trois hommes quittaient le village de Gomossagou pour se rendre à la foire de Diallassagou quand ils ont été interceptés. Par la suite, sans les prévenir, leurs assaillants ont ouvert le feu sur eux avant de prendre la fuite. Selon les mêmes sources, Cet incident a semé le consternation dans la ville. Mais actuellement, la situation est calme et la zone est sous le contrôle des Forces Armées Maliennes (FAMA). Depuis plusieurs années, la ville de Bankass sévit sous les attaques. Le 16 septembre dernier 116 otages avaient été libérés après l'attaque de leurs cars de transport. Les cars, par la suite, ont été brûlés par les assaillants. ■

LIGUE DES CHAMPIONS CAF: LE MALI FAIT CARTON PLEIN

Depuis l'instauration de la nouvelle formule de la Ligue des Champions CAF, aucun club malien n'avait accédé à la phase de poules de cette compétition continentale. Ce signe indien a été brisé par le Djoliba AC.

AMADIAR TRAORÉ



Le Djoliba AC et le Stade malien représentent le Mali à la ligue des champions CAF.

Les Rouges se sont hissés à ce niveau en battant l'ASKO de Kara du Togo. Le 22 Septembre est ainsi devenu une date historique pour le football malien. En déplacement à Lomé pour la manche retour du dernier tour préliminaire, les protégés de Demba Mamadou Traoré se sont imposés par le score d'un but à zéro, confirmant leur victoire du match aller sur le même score.

Qualification historique Cette performance des Rouges de Bamako est une grande première. Et pour cause : depuis 1997 et la création de la nouvelle formule de la Ligue des Champions d'Afrique, aucun club malien n'avait pu franchir cette étape. Suite à cette performance inédite des Hippos de Hèrèmakono, la Fédération Malienne de Football a félicité les joueurs. « Si le mérite de cette qualification histo-

rique revient sans conteste aux joueurs et à l'encadrement technique et administratif, on ne peut occulter l'immense sacrifice consenti par les dirigeants et les supporters pour mettre l'équipe dans les meilleures conditions de préparation et de compétition », peut-on lire dans sa lettre. L'instance dirigeante du football malien espère que cette qualification, acquise avec panache et abnégation, permettra d'asseoir un peu plus la notoriété et le prestige de notre football. Les Champions du Mali connaîtront leurs adversaires le 7 octobre prochain, à l'issue du tirage au sort. Les autres clubs qualifiés pour la phase de groupes de la Ligue des Champions CAF sont Al Ahly SC (Égypte), Al Hilal SC (Soudan), AS FAR (Maroc), AS Maniema Union (RDC), CR Belouizdad (Algérie), GD Sagrada Esperança (Angola), Espérance Sportive de Tunis (Tunisie), Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), MC Alger (Algérie), Pyramids FC (Égypte), Orlando Pirates (Afrique du Sud), Raja Casablanca (Maroc), Stade d'Abidjan (Côte d'Ivoire), TP Mazembe (RD Congo), Young Africans SC (Tanzanie).

Quart de finaliste de l'édition précédente de la Coupe de la Confédération, le Stade Malien, le meilleur ennemi du Djoliba AC, participera pour la 6ème fois à la phase de poules de cette compétition continentale. Les Bleus et Blancs se sont largement imposés devant le Paynesvilles du Libéria (3-1). Après le sacre de 2009, les sociétaires de Sotuba auront l'occasion de rééditer cet exploit lors de cette saison 2024-2025. ■

Tournoi UFOA A Les Aiglons ne participeront pas à la CAN U-20

Outre le match du Djoliba AC, les regards étaient tournés le dimanche 22 septembre vers le Liberia et le match des Aiglons du Mali dans le tournoi de l'Union des Fédérations de l'Afrique de l'Ouest Zone A. Les protégés de Soumaila Coulibaly étaient face à la Gambie pour une place en demi-finale. Malgré leur domination, les Maliens ont manqué d'efficacité devant les buts. C'est donc sur un score nul et vierge que l'arbitre mettra fin à la rencontre. Ainsi, les Aiglons du Mali sortent du tournoi de l'UFOA A U20. Ils finissent la compétition à la 3ème place avec 1 point, derrière la Gambie (2 points) et le Sénégal (4 points). ■

A.T



CARTONS DE LA SEMAINE

La basketteuse malienne **Sika Koné** est de retour en Espagne ce 25 septembre après avoir fini sa saison avec les Washington Mysticks aux USA. La star malienne qui jouait déjà en Espagne avant de partir aux USA va s'engager avec le club CBP Avenida qui participera à l'Euro league cette saison.

Alekseï Bougaïev, un ancien joueur international russe a été condamné à neuf ans et 6 mois de prison ferme pour avoir tenté de vendre de la drogue en Russie en janvier 2023. Il a été condamné ce 24 septembre par un tribunal de Krasnodar.

OSCAR DE LA PHOTOGRAPHIE AFRICAINE : MERLIN N'DIAYE RÉCOMPENSÉ

Nominé à la prochaine édition des Oscars de la photographie africaine qui aura lieu le 16 novembre prochain à Lomé (Togo), Hammadoun N'Diaye, plus connu sous le nom de Merlin N'Diaye, est un photographe professionnel qui évolue dans la région de Mopti depuis 3 ans. Il vient de remporter l'Oscar d'Or!

FATOUMA CISSÉ



Hammadoun N'Diaye a obtenu une consécration africaine.

Né en novembre 1993 à Bamako, Hammadoun N'Diaye est diplômé en Gestion de la Faculté des Sciences économiques et de gestion de Bamako (FSEG) depuis 2016 et sortant de l'Institut de formation des Maîtres (IFM) de Diré depuis 2017. Le photographe était nominé dans deux catégories des Oscars de la photographie africaine: « Photographie d'Art » et « Photographie institutionnelle ». C'est dans la première qu'il s'est vu gratifié de l'Oscar d'or ce mercredi 25 septembre.

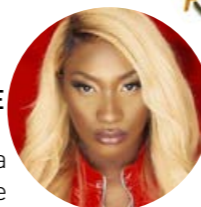
Le concours, qui réunit 150 photographes venus de plusieurs pays d'Afrique, vise à reconnaître et célébrer les meilleurs talents africains dans 11 catégories de la photographie. À côté de ses activités de photographe, M. N'diaye est aussi blogueur, vidéaste et journaliste reporter d'images (JRI) à l'hebdomadaire « La Voix de Mopti ». Merlin N'Diaye confie avoir toujours été attiré par le numérique. « Je prenais des photos avec mon smartphone et les publiais sur Facebook. Cependant, c'est grâce à une

formation en blogging en septembre 2021, organisée par la plateforme Benbere que j'ai véritablement développé mes compétences ».

Photographe militant Parallèlement, sa passion pour le journalisme l'a conduit à vouloir informer les internautes sur l'actualité de la région de Mopti. « Je souhaitais montrer au monde entier notre résilience, même après la crise, et mettre en avant une nouvelle image de Mopti, de sa culture et de son potentiel touristique ». En 2023, il a gagné 2 prix dans le domaine du journalisme: celui du « Meilleur reporter de la région de Mopti » décerné par la Radio Tolérance ainsi que le prix du « Meilleur projet pour la lutte contre la désinformation », attribué par l'ONG Search for Common Ground. Les photos qui ont été sélectionnées pour le concours représentent des enfants sur les berges du fleuve Niger, qui est en proie aux conséquences néfastes du changement climatique. Merlin N'Diaye se dit très reconnaissant de ces deux nominations. « Je suis profondément honoré de représenter Mopti et tout le Mali en tant que photographe. Cela me remplit de fierté et me motive pour m'améliorer encore davantage ». Le photographe habite dans la région de Mopti, où il publie ses photos de la ville. Sur ces clichés, le vidéaste promeut la diversité et la beauté de la population. Ils témoignent amplement de sa maîtrise de cette discipline. ■

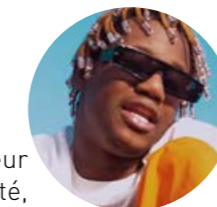
INFO PEOPLE

AYA NAKAMURA
ENCORE NOMINÉE



La chanteuse Aya Nakamura a été de nouveau nominée pour la 26ème édition des NRJ Music Awards, qui se tiendront le 1er novembre 2024 à Cannes, en France. La liste des nominés pour ces prix prestigieux est disponible depuis le 23 septembre. La star est nominée dans la catégorie « Artiste féminine de l'année » et devra affronter d'autres artistes françaises telles que Louane, Santa, Vitaa et Zaho de Sagazan. Aya Nakamura est une grande habituée de cette cérémonie où elle a été nominée à plusieurs reprises. En 2020, elle avait enfin été sacrée, lors de la 22ème édition des NRJ Music Awards et avait remporté le trophée de « l'Artiste féminine de l'année ».

YACOU B OG
FIANCÉ



Le célèbre rappeur Yacouba Diakité, plus connu sous le nom de Yacou B OG, s'est fiancé ce dimanche 22 septembre. Il est promis à Aminata Bah, qui s'est faite connaître sur le réseau social TikTok sous le pseudonyme de Mim's Bah. Le rappeur en avait fait l'annonce sur scène le 7 septembre dernier, lors de son concert au Stade du 26 mars. La cérémonie a eu lieu dans la famille Bah en présence de nombreux tiktoukeurs. Cela a fait grand bruit sur Internet. Selon certains internautes, le rappeur ne tiendra pas sa promesse, ce qui est fréquent dans la vie des artistes, tandis que d'autres l'ont félicité et qualifié le chanteur de « béni ».

Journal du Mali
L'Hebdo

Directeur de publication :
Mahamadou CAMARA
mcamara@journaldumali.com

Directrice déléguée :
Aurélië DUPIN
aurelie.dupin@journaldumali.com

Secrétaire de rédaction :
Ramata DIAOURE

Rédaction :
Mohamed KENOVI - Fatoumata
MAGUIRAGA

Stagiaire :
Fatouma CISSÉ

Photographie : Emmanuel B. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité
par IMPACT MÉDIA Presse.
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble
Badenya, près M/EVA Palace - Bamako
Tél : +223 20 23 00 66
www.journaldumali.com
contact@journaldumali.com



*Consommer Sahel Infusion,
c'est consommer le Made in Mali.*



Tél : (+223) 20 21 04 07 / 66 75 84 79 / 66 74 96 62 / 66 74 67 78

Site web : www.sahelinfusion.com